

Hausse du prix du carburant

UN1TÉ.MI-FO le demandait,
La circulaire du Ministre de l'action et des comptes
publics datée du 5 mai 2026 prévoit :

- ➔ DAVANTAGE DE TÉLÉTRAVAIL QUAND LES MISSIONS LE PERMETTENT
- ➔ UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX AGENTS CONTRAINTS D'UTILISER LEUR VÉHICULE
- ➔ LE RAPPEL DU REMBOURSEMENT TRANSPORT À 75 %
- ➔ L'ACCÈS AU FORFAIT MOBILITÉS DURABLES
- ➔ UNE INDEMNITÉ CARBURANT DE 50 € SOUS CONDITIONS
- ➔ LA RÉDUCTION DES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS ÉVITABLES
- ➔ DAVANTAGE DE VISIOCONFÉRENCES



UN1TÉ.MI-FO veillera à l'application de ces mesures au sein du périmètre MI et continuera d'exiger des mesures durables pour le pouvoir d'achat et les conditions de travail !

Suivez-nous



UN1TÉ



07/05/2026